

Intéressement 2020. On préserve l'essentiel !

Avec l'accord précédent qui ne prévoyait le versement d'un intéressement qu'à partir de 7 % de ROA, peu de chance d'obtenir quelque chose pour 2020.

En effet, compte tenu de la baisse d'activité, ce taux de 7% semble difficile à atteindre. (pour rappel, en 2019 ce taux était à 8%).

Nous avons donc demandé l'ouverture d'une négociation pour ramener à 6 % le seuil de ROA au-delà duquel un intéressement est versé.

La direction nous a suivi dans cette demande et propose de verser 100 € d'intéressement à 6% de ROA.

Malgré ce chiffre, peau de chagrin, nous avons accepté cette proposition.



Objectif : Optimiser les chances de versement en 2020 et négocier un sur-intéressement en début d'année 2021 lorsque nous connaissons mieux les perspectives économiques de l'entreprise.

Et si on n'avait rien fait ? Et bien nous aurions eu 0 d'intéressement + 0 de sur-intéressement.

Télétravail. La direction au milieu du gué !



Après une période de crise sanitaire durant laquelle la très grande majorité d'entre nous étaient 100% en télétravail, le retour sur site est largement amorcé.

Cette période a permis de démontrer que le télétravail massif ça peut marcher et que la très grande majorité des salariés ont apprécié cette façon de travailler.

Des aspects négatifs ont été également identifiés : perte de lien social, conditions de travail à domicile pas toujours optimun, perte d'efficacité collective dans certaines phases des projets.

Ces difficultés **nous semblent** pouvoir être corrigées dans la plupart des cas.

Et maintenant ? Qu'est-ce qu'on fait ?

En dehors de cette période exceptionnelle qui s'achève, le télétravail dans l'entreprise est régi par des accords qui arrivent à échéance pour certains. Les négociations pour leurs renouvellements commencent dès ce mois de juillet.

Deux approches possibles de la direction, en entrée de ces négociations :

Aller de l'avant vers une vision plus moderne de l'organisation du travail, faisant la part belle au télétravail associé à du flex-office pour les jours où l'on se rend sur site (pas de bureau attitré).

Revenir en arrière, avec une présence sur site massive et un télétravail marginal.

Pour rappel, aujourd'hui 10 % seulement des salariés bénéficient d'une mesure de télétravail, le plus souvent limité à un jour par semaine.

Traid-Union a choisi et veut aller de l'avant !

NAO 2020 : un échec annoncé ?

Comme la loi le prévoit, la direction doit négocier avec les organisations syndicales de salariés tous les ans sur de nombreux sujets : rémunérations (salaires, primes, intéressement, participation), déplacements professionnels (compensations, frais), durée du travail, santé et prévoyance, mobilité ...

Les premières orientations de la direction sont insuffisantes. Des portes se sont fermées. Elle compte faire ce que la loi lui impose : compensation du temps de déplacement Borloo, augmentation des barèmes, des ajustements techniques, mais pas plus ! Il n'est pas normal que la société attende des décisions de justice ou des modifications législatives pour négocier !



Peut mieux faire

Pas de marges de manœuvre devant les difficultés financières annoncées nous dit-on...

Nous demandons que tous les sujets puissent être discutés, pas uniquement ceux que la direction veut traiter !

Nous avons, lors de la première réunion, demandé l'augmentation de la part patronale du TR au maximum légal, ce qui porterait la valeur faciale à 9,25 €.

Nous ferons des propositions pour tous les sujets des NAO.

Contactez-nous pour nous faire part de vos attentes ! contact@traid-union.org.

Carte APETIZ. Les premiers retours des utilisateurs :



Elle est arrivée. Certains se plaignent des modifications : plafond journalier, limitation des articles éligibles... D'autres, au contraire, y voient des avantages, surtout sur la distribution et le paiement au centime près. Alors, n'oubliez pas, le 31 décembre 2020, si vous en faites la demande, vous pourrez revenir au papier !

Sites parisiens. Ça va bouger !

C'est officiel, la direction a annoncé vouloir abandonner les sites parisiens de Meudon et de Manhattan, et envisage un nouveau site moderne et plus adapté dans le secteur de La Défense.

L'opération pourrait se faire progressivement dans les deux prochaines années.

Bonnes vacances aux juilletistes

